



FACULTY OF HUMANITIES
DEPARTMENT OF FRENCH, ITALIAN AND SPANISH

FREN 599.33: REPRÉSENTATION ET GLOTTOPHANIE
Automne 2009
Salle CH C 309 / Mardi et Jeudi : 9h 30 – 10h 45

Enseignant : Dr. Mouhamed LY **Courriel :** mouhaly@gmail.com
Bureau : Craigie Hall D323 **Permanence :** Mardi et Jeudi de 11h00 à 12H00
Téléphone : 403-210-7307

Description du cours

Le cours FREN 599.33 traite des processus sociolinguistiques à l'œuvre lorsqu'une langue est associée à une religion. Seront abordées, entre autres questions, celle des attitudes linguistiques qui naissent d'une telle association, celle de la langue sacrée, la place des objets *langue* et *religion* dans les conflits linguistiques et religieux, l'exploitation du langage à des fins religieuses, les caractéristiques du discours religieux, la glottophonie...

Cours préalables

Trois demi-cours de français de niveau 400, ou autorisation du Département.

Travaux et évaluation

Présentation orale (en groupes de deux)	20%
[Présentation à partir des concepts théoriques / La liste des différents sujets à exposer sera mise en circulation dès la deuxième semaine de classe. La note de l'exposé dépendra et de la prestation orale et du document écrit soumis après la présentation pour publipostage sur BB]	
Examen partiel 1 (notions théoriques)	25%
[Ce premier partiel testera les concepts théoriques enseignés dans ce cours]	
Examen partiel 2 (analyse de document)	25%
[Pour ce second partiel, les étudiants devront analyser un texte, en mettant en application les notions acquises]	
Travail écrit final	30%
[Une dizaine de pages dactylographiées (résultat d'une enquête de terrain : entretien, observation, questionnaire...), portant sur les effets de l'association entre les objets <i>langue</i> et <i>religion</i>]	

Barème

A+ = 98-100 ; A= 91-97 ; A- = 86-90 ; B+ = 81-85 ; B= 76-80 ; B- = 71-75 ; C+ = 67-70 ; C= 62-66 ; C- = 58-61 ; D+ = 54-57 ; D= 50-53 ; F < 50% .

Le système de notation officiel (A=4, B=3, C=2, D=1) sera appliqué pour le calcul de la note finale.

Lecture obligatoire

Un recueil de texte sera disponible pour les étudiants au Service de Reprographie (*Bound and Copied*).

Livres et matériaux recommandés

Bourdieu Pierre,
1982 *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard, 248 p.

CAILLOIS Roger,
1939 (rééd. 1991), *L'homme et le sacré*, Paris : Folio essais, 250 p.

GUSDORF Georges,
1956/ rééd. « La parole et les dieux : théologie du langage » in *La parole* pp. 15-21, Presses Universitaires de France

LABOV William,
1976 (trad.), *Sociolinguistique*, Paris : Minuit, 464 p.

LY Mouhamed,

-2008, *Langues et religions au Sénégal : une étude sociolinguistique des attitudes linguistiques*. Thèse de doctorat de troisième cycle sous la direction de Jean-Marie Prieur. Université Paul-Valéry. Montpellier III. 535 p.

-2007, « Oralité et modernité communicationnelle : l'exemple du jottali au Sénégal », in *Africa Review of Books* Volume 3, Number 2, September 2007 pp.12-14

MILLER Catherine et Niloofar Haeri (éds),

2008, *Langues, religion et modernité dans l'espace musulman*. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*. Aix-en-Provence, 337 p.

MOREAU Marie-Louise,

1997, *Sociolinguistique, Concepts de base*, Hayen : Mardaga, 312 p.

Entrées : « Attitudes linguistiques » (Dominique Lafontaine); « Imaginaire linguistique » (Anne-Marie Houdebine); « Représentation » (Nicole Gueunier)

Remarques

(1) Sauf cas exceptionnel où l'étudiant(e) aura prévenu le professeur à l'avance et obtenu son accord explicite, les travaux remis en retard ne seront pas acceptés et recevront la note « F ». Aucun document n'est autorisé pendant l'épreuve en classe.

(2) Prière de consulter le répertoire général de l'Université pour les chapitres relatifs à l'assiduité et au plagiat.

(3) POUR ME CONTACTER...

- Le moyen le plus efficace de communiquer avec moi est de passer au bureau à mes heures de permanence. Il est possible de convenir d'un rendez-vous si lesdites heures ne fonctionnent pas.

- Si vous choisissez de me contacter par email, vous aurez à prendre en compte ce qui suit :

- Il faudra prévoir au moins 24 heures pour une réponse ;
- Il m'est difficile de répondre par email aux questions vagues ou nécessitant de longues explications.

STUDENTS WITH DISABILITIES

It is the student's responsibility to request academic accommodations. If you are a student with a documented disability who may require academic accommodation and have not registered with the Disability Resource Centre, please contact their office at 220-8237. Students who have not registered with the Disability Resource Centre are not eligible for formal academic accommodation. You are also required to discuss your needs with your instructor no later than fourteen (14) days after the start of this course.

PLAGIARISM

Plagiarism is a serious offence, the penalty for which is an F on the assignment and possibly also an F in the course, academic probation, or requirement to withdraw. The University Calendar states that "plagiarism exists when:

- a) the work submitted or presented was done, in whole or in part, by an individual other than the one submitting or presenting the work (this includes having another impersonate the student or otherwise substituting the work of another for one's own in an examination or test);
- b) parts of the work are taken from another source without reference to the original author;
- c) the whole work (e.g., an essay) is copied from another source, and/or
- d) a student submits or presents work in one course which has also been submitted in another course (although it may be completely original with that student) without the knowledge of or prior agreement of the instructor involved.

While it is recognized that scholarly work often involves reference to the ideas, data and conclusions of other scholars, intellectual honesty requires that such references be explicitly and clearly noted."

Plagiarism occurs not only when direct quotations are taken from a source without specific acknowledgement but also when original ideas or data from the source are not acknowledged. A bibliography is insufficient to establish which portions of the student's work are taken from external sources; footnotes or other recognized forms of citation must be used for this purpose.